



## SECTION 1 • IDENTIFICATION DU PRODUIT

<b>APPELLATION COMMERCIALE</b>	<b>SUSPENSION DE SILICE COLLOIDALE</b>
<b>NUMÉRO DE PRODUIT ANAMET</b>	<b>FACW-X</b>

**APPELLATION CHIMIQUE**

**FABRICANT / FOURNISSEUR**  
**ADRESSE**

ANAMET  
P.O. Box 538  
BOUCHERVILLE, QUÉBEC, J4B 6Y2

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE**  
**TÉLÉPHONE D'URGENCE**

(450) 646-1290  
**CANUTEC: (613) 996-6666**

## SECTION II • COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTES

Caractérisation chimique. Description	Numéro CAS	%	OSHA PEL	ACGIH TLV
Dioxyde de silicium ou silice. (NIOSH registry # VV7322000)	7631-86-9	<50	0.06 mg/m <sup>3</sup>	10 mg/m <sup>3</sup>

**NOTE:** Les ingrédients sont listés dans l'inventaire TSCA des substances chimiques. Ceux qui ne sont pas identifiés, sont jugés non-dangereux.

## SECTION III • CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Point d'ébullition</b> en °C	100 °C (212°F)	<b>Pression de vapeur</b> (mm Hg)	25 mm Hg à 25 °C (77°F) 48 mm Hg à 38 °C (100.4°F)
<b>Point de fusion</b> en °C	Non applicable.	<b>Densité de vapeur</b> (Air = 1)	Non applicable.
<b>Densité</b> (Eau = 1)	1.2	<b>Taux d'évaporation</b> (Acétate de butyle= 1)	<1
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Soluble.		
<b>Aspect et odeur</b>	Liquide de couleur codée / Sans odeur.		



**SECTION IV • FEU / RISQUE D'EXPLOSION**

<b>Point d'ignition</b>	Aucun.			
<b>Limites d'inflammabilité</b>	<b>LEL</b>	Aucun.	<b>UEL</b>	Aucun.
<b>Extincteur</b>	Extincteurs secs, CO <sub>2</sub> , mousse, CO <sub>2</sub> , eau sous forme de brume.			
<b>Procédures spéciales</b>	Un équipement de protection vestimentaire complet comprenant un bouclier facial et un appareil de respiration autonome. Ne pas respirer les produits de combustion.			
<b>Feux spéciaux/explosion</b>	Non établi.			

**SECTION V • RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité</b>	Stable.
<b>Conditions à éviter</b>	L'exposition prolongée à la gelée.
<b>Incompatibilité</b>	Peut réagir aux acides forts.
<b>Produits dangereux de décomposition</b>	Non établi.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Ne devrait pas se produire.

**SECTION VI • PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES**

**A – PREMIERS SOINS**

<b>Yeux</b>	Rincer avec de l'eau pour 15 minutes. Si de l'irritation apparaît, obtenir une aide médicale.
<b>Peau</b>	Laver avec de l'eau et du savon. Si de l'irritation apparaît, obtenir une assistance médicale.
<b>Inhalation</b>	Transporter le patient à l'air frais et obtenir une assistance médicale.
<b>Ingestion</b>	Si le produit est avalé, obtenir immédiatement une assistance médicale.

**B – INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

**VOIES D'ACCÈS PRINCIPALES: L'inhalation, l'ingestion, la peau et les yeux.**

**• EXPOSITION A COURT TERME**

<b>Yeux</b>	Peut causer de l'irritation.
<b>Peau</b>	Une surexposition aigue peut causer l'irritation de la peau.
<b>Inhalation</b>	La brume en suspension et la poussière sèche peuvent causer l'irritation des voies respiratoires supérieures. Sous sa forme sèche, ce matériau est une poussière nuisible; et sous cette forme, celle-ci ne représente pas un effet toxique ou une maladie organique significative lors d'exposition raisonnable.
<b>Ingestion</b>	Peut causer l'irritation de la voie digestive.



## • EXPOSITION À LONG TERME

<b>Cancérogène</b>	Non établi.
<b>Effets tératogènes et/ou autres</b>	Non établi.
<b>Sensibilité épidermique</b>	Un contact prolongé peut causer une abrasion cutanée.
<b>Sensibilité respiratoire</b>	Peut être légèrement irritant pour les voies respiratoires
<b>Matériaux synergiques</b>	Non établi.

## SECTION VII • PRÉCAUTIONS À SUIVRE

### PROTECTION PERSONNELLE

<b>Vue, visage et mains</b>	Lors de l'utilisation de ce produit, il est recommandé d'utiliser de façon systématique une protection standard pour les yeux et la figure.
<b>Protection respiratoire</b>	Lorsque requis, utiliser un respirateur approuvé pour la poussière (OSHA CFR1910.134).
<b>Ventilation</b>	Ne pas utiliser le produit sans une ventilation adéquate.
<b>Ouïe</b>	Comme requis en accord avec : OSHA 1910.215.
<b>HMIS</b>	Santé: 1 Inflammabilité: 0 Réactivité: 0

## SECTION VIII • MESURES PRÉVENTIVES (FUITES ET/OU DÉVERSEMENTS)

<b>Mesures à suivre en cas de fuites ou de déversement</b>	Ventiler les lieux. Les petits déversements peuvent être ramassés en se servant de la vermiculite ou tout autre agent absorbant non combustible. Contenir les déversements pour les empêcher de contaminer les sols, les eaux de surface ou de sol.
<b>Élimination des résidus</b>	La disposition doit être en accord avec les règlements fédéraux, provinciaux et/ou municipaux. Incinérer sous des conditions approuvées et contrôlées.

## SECTION IX • MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

<b>Entreposage</b>	Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé.
<b>Manutention</b>	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
<b>Classification Relative à l'expédition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dénomination d'expédition DOT:</b> Non réglementé.</li> <li>• <b>Dénomination d'expédition TDG/UN:</b> Non réglementé.</li> <li>• <b>Numéro UN:</b> Non réglementé.</li> <li>• <b>Classe de danger:</b> Non réglementé.</li> <li>• <b>Groupe d'emballage:</b> Non réglementé.</li> <li>• <b>Exemption TDG:</b> Non réglementé.</li> <li>• <b>Étiquette:</b> Non réglementé.</li> <li>• <b>Classe IATA:</b> Non réglementé.</li> </ul>
<b>•DOT• Classes de danger</b>	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ • MSDS



<b>Classement HMIS</b>	• <b>Classe IMDG:</b> Non réglementé.
	Santé: 1 Inflammabilité: 0 Réactivité: 0

## SECTION X • INFORMATION RELATIF À L'ÉCOLOGIE

<b>Impact environnemental et Distribution</b>	Non établi.
<b>Persistance et Dégradation</b>	Non établi.
<b>Toxicité</b>	Non établi.
<b>Impact des effluents traités</b>	Non établi.

## SECTION XI • INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

### • RÉGLEMENTATIONS EC:

TSCA STATUS: Compris dans l'inventaire du contrôle des substances toxiques.  
CERCLA REPORTABLE QUANTITY: Aucune.  
SARA TITLE III

- Section 302: Aucun.
- Section 311/312: Aucun.
- Section 313: Aucun.

STATUS RCRA: Non réglementé.

### • RÉGLEMENTATIONS CANADIENNES:

Classification WHMIS: Non réglementé.

Anamet Inc. décline toute garantie exprimée ou implicite quand à la commercialisation du produit au fait qu'il convient à un usage quelconque, en égard du produit ou des renseignements fournis. Toute l'information figurant dans la présente fiche repose sur des données auprès du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Bien que cette information soit présumée exacte, Anamet Inc. ne fait aucune représentation concernant son exactitude ou son intégralité. Comme les modalités d'utilisation du produit ne sont pas du ressort d'Anamet Inc. les utilisateurs ont par conséquent la responsabilité de vérifier si le produit convient à l'usage particulier auquel il est destiné. Ils doivent de plus assumer tous les risques associés à l'utilisation, la manipulation et l'élimination du produit, ainsi que ceux découlant de la publication, de l'utilisation ou de la fiabilité des renseignements présentés dans la présente. Cette information porte uniquement sur le produit faisant l'objet de la présente fiche et ne s'applique pas à son utilisation en combinaison avec d'autres matières ou dans tout autre procédé.



## TERMINOLOGIE

**ACGIH:** American Conference of Governmental Industrial Hygienists

**CAS:** Chemical Abstract Service

**CFR:** Code of Federal Regulations (Transportation in U.S.A.)

**DOT:** Department of Transportation (USA)

**DSL:** Domestic Substance List

**HMIS:** Hazardous material information sheet

**IARC:** International Agency for Research and Cancer

**LC:** Lethal Concentration

**LD:** Lethal Dosage

**MSHA:** Mine Safety and Health Administration (USA)

**NIOSH:** National Institute for Occupational Safety and Health (USA)

**NTP:** National Toxicology Program (U.S.A.)

**OSHA:** Occupational Safety and Health Administration (USA)

**PEL:** Permissible exposure limit.

**STEL:** Short term exposure limit.

**TDG:** Transportation of Dangerous Goods

**TLV:** Threshold limits value.

**TSCA:** Toxic Substances Control Act

**TWA:** Time-weighted average

**USEPA:** United States Environmental Protection Agency

**WHMIS:** Workplace Hazardous Materials Information System